

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juin 2014

Président : François de MAZIÈRES (pouvoir de Mme Corinne BÉBIN)

Sont présents : M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Agnès BENELLI-SOARES, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER (pouvoir de Mme Patricia GISLE), Mme Pascale RENAUD, M. Richard RIVAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MÉNÉ, M. Michel CROUZAT, Mme Laurence de PINS, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Jean-François PEUMERY, Mme Francine BOBET, M. Daniel GUERSON (pouvoir de Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN), M. Patrick CHARLES (pouvoir de Mme Frédérique KIBLER), Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie BOËLLE), M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Florence MELLOR), Mme Béatrice RIGAUD-JURÉ, Mme Annick PÉRILLON (pouvoir de Mme Emmanuelle de CRÉPY), M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Marie DENAISON.

Absents excusés :

M. Bernard DEBAIN
M. Arnaud HOURDIN
Mme Sonia BRAU
M. Frédéric BUONO-BLONDEL
M. Erik LINQUIER
Mme Patricia GISLE (pouvoir à M. Patrice PANNETIER)
Mme Frédérique KIBLER (pouvoir à M. Patrick CHARLES)
Mme Marie BOËLLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER)
Mme Emmanuelle de CRÉPY (pouvoir à Mme Annick PÉRILLON)
Mme Corinne BÉBIN (pouvoir à M. François de MAZIÈRES)
Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE)
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN (pouvoir à M. Daniel GUERSON)

Secrétaire de séance : François-Xavier BELLAMY

Date de convocation : 16 juin 2014
Date d'affichage de la convocation :

Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de membres présents : 52
Nombre de pouvoirs : 7

N° de l'ordre du jour :

2014.06.38 : Participation de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à l'organisation de la conférence annuelle du pôle MOV'EO.



- **M. Olivier LEBRUN, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu la précédente délibération n°2006-11-02 du Conseil communautaire du 28 novembre 2006 portant sur l'adhésion à Mov'eo, pôle de compétitivité à vocation mondiale ;

Vu les statuts de Mov'eo du 12 octobre 2007 ;

Vu la précédente délibération n°2008-10-06 du Conseil communautaire du 14 octobre 2008 relative à la Convention de partenariat avec le pôle de compétitivité Mov'eo pour l'organisation de salons spécialisés sur le territoire de Versailles Grand Parc.

En novembre 2006, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a adhéré au pôle de compétitivité « Mov'eo, des automobiles et transports collectifs sûrs pour l'homme et son environnement » afin de se faire connaître auprès des entreprises en lien avec Mov'eo et de les inciter à s'établir sur son territoire pour leur projet d'extension, de transfert ou de création.

Mov'eo est un pôle de compétitivité sur l'automobile et les moyens de transports avancés sûrs pour l'Homme et son environnement. Il développe des projets collaboratifs innovants pour renforcer la compétitivité internationale des entreprises françaises et des territoires. Son principal objectif est de fédérer les acteurs des secteurs de l'automobile et des transports collectifs en lien avec ses domaines d'activités stratégiques.

La participation à des salons thématiques contribue notamment au développement de son réseau et offre la possibilité de communiquer sur les avancées technologiques auxquelles les membres du pôle ont pris part.

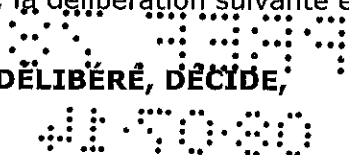
Ainsi, régulièrement, des manifestations associant Mov'eo se tiennent sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, bénéficiant de la situation stratégique de celle-ci au regard de l'industrie automobile.

Par délibération n°2008-10-06 adoptée par le Conseil communautaire le 14 octobre 2008, Versailles Grand Parc a établi avec le pôle Mov'eo une convention précisant les modalités de partenariat entre Mov'eo et Versailles Grand Parc concernant l'organisation de salons, congrès et manifestations professionnelles liés aux activités du pôle de compétitivité Mov'eo qui ont été réalisées sur le territoire de la communauté d'agglomération.

Dans le cadre de cette convention, pour l'année 2014, il est proposé que la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc participe à l'organisation de la conférence annuelle du pôle Mov'eo (Mov'eo Days) à hauteur de 7 500 €, correspondant à la location d'une demi-journée du Palais des Congrès de Versailles. Pour information, le Conseil général des Yvelines octroie de la même manière une contribution équivalente.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à votre adoption :

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE,



- 1) d'approuver la participation financière de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à l'organisation des « Mov'eo Days » à hauteur de 7 500€ ;
- 2) d'inscrire les dépenses correspondantes au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sur la nature 6574 pour la subvention aux filières d'animation locale.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : **52**

Nombre de suffrages exprimés : **59** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité absolue des suffrages exprimés (1 abstention de M. François SIMÉONI).



Pour le Président,
Par délégation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Olivier Berthelot".

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

PREF. 70

00.07.14